

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2026

---

FAVORISER LA CRÉATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISES SOUS FORME DE  
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES ET DE SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES  
D'INTÉRÊT COLLECTIF - (N° 2603)

N° CF11

## AMENDEMENT

présenté par

Mme Rossi, M. Leseul, M. Philippe Brun, M. Baptiste, M. Baumel, M. Bouloux, Mme Mercier,  
M. Oberti, Mme Pantel et Mme Pirès Beaune

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--